



Deutsch-Französisches Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

DOSSIER DE CANDIDATURE

pour participation au projet franco-allemand

« LES JEUNES ECRIVENT L'EUROPE »

Deutsch-Französisches Jugendwerk
Molkenmarkt 1, 10179 Berlin
Tel.: 030-288 757-0/ -26
Fax 030-288 757-87

Office franco-allemand pour la Jeunesse
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: 0033-1 40-78 18 18
Fax: 0033-1 40-78 18 88

Nous vous prions d'envoyer directement le dossier de candidature à l'OFAJ (bureau berlinois) !

Un seul établissement pose la candidature pour le projet, après en avoir parlé avec l'établissement partenaire.

Demandeur (Etablissement scolaire) :	
Rue :	
Code postal :	Ville :
Académie :	
Tel.:	Fax :
Email :	

Etablissement partenaire :	
Rue :	
Code postal :	Ville :
Académie :	
Tel.:	Fax :
Email :	

Lieux et dates des rencontres en France et/ou en Allemagne	
Lieu (France) :	
Arrivée le ___/___/___	Départ le ___/___/___
Lieu (Allemagne) :	
Arrivée le ___/___/___	Départ le ___/___/___
Rencontre en tiers lieu : oui__ non__ (cocher la bonne réponse)	
Hébergement (prière d'indiquer le nombre de participants)	
Dans les familles	Autres

Fait à _____ le _____ Signature du chef d'établissement
Cachet de l'établissement

Nombre de participants prévus :			
	Allemands	Français	Autres nationalités
Elèves de moins de 16 ans			
Elèves de plus de 16 ans			
Enseignants / Accompagnateurs			

Thème/Intitulé du projet	
Etes-vous déjà en contact avec un journal ?	
OUI	NON **
Si oui, veuillez indiquer le nom et l'adresse du journal :	
Nom :	
Rédacteur :	
Adresse :	
Tel.:	
Email :	

A REMPLIR PAR L'OFAJ			
	Candidature acceptée		Candidature refusée

Remarques :

Informations supplémentaires sur le projet

Nom de l'établissement scolaire en France :		
Nom de l'enseignant(e) responsable :		
Tel.:	Email :	Fax :
Matière(s) enseignée(s) :		
Compétences linguistiques :		

En quelle classe sont les élèves actuellement ?
Age des élèves :
Depuis combien de temps font-ils de l'allemand ? Quel est leur niveau de langue ?

Nom de l'établissement scolaire en Allemagne :		
Nom de l'enseignant(e) responsable :		
Tel.:	Email :	Fax :
Matière(s) enseignée(s) :		
Compétences linguistiques :		

En quelle classe sont les élèves actuellement ?
Age des élèves :
Depuis combien de temps font-ils du français ? Quel est leur niveau de langue ?

Description détaillée du projet

Merci de répondre aux questions sur papier libre (min. 2 feuillets, max. 4 feuillets)

<p>Choix du sujet :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment et pourquoi avez-vous choisi ce thème ?• Comment s'articule-t-il avec le programme et avec d'autres activités proposées par l'établissement ?• Pensez-vous travailler en interdisciplinarité ? <p>Avant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment s'opère la prise de contact entre les élèves français et allemands ? (emails, blogs, télétandem, etc.)• Les élèves vont-ils préparer ensemble le projet ?• Combien de séances seront consacrées au projet / à la rencontre avec le rédacteur ? <p>Pendant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment les élèves vont-ils travailler ensemble ? (recherches, interviews, rédaction des articles,...)• Prévoyez-vous une phase de travail avec le journaliste allemand ? <p>Après la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment le travail réalisé en commun sera-t-il exploité ? <p>Autres informations</p>

djw/ofaj 10/11



Robert Bosch **Stiftung**



Deutsch-Französisches Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

„Les jeunes écrivent l'Europe“

Une initiative de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et de l'ARPEJ
soutenue par la fondation Robert-Bosch

Le projet

L'avenir de l'Union Européenne, son influence au niveau national, la place qu'y occupent les relations franco-allemandes, autant de questions qui restent d'actualité. Le projet « Les jeunes écrivent l'Europe » donne à des lycéens français et allemands la possibilité de participer à ce débat, de prendre position par rapport à des questions de politique européenne et de faire connaître leurs opinions auprès du public.

Dans le cadre de ce projet journalistique, de jeunes Français et Allemands auront la possibilité, au cours d'un échange de classes, d'écrire ensemble des articles dans les deux langues autour de thèmes rattachés à l'Europe qu'ils auront eux-mêmes choisis.

ATTENTION : LE CONCOURS JEE CHANGE !!!

Les élèves aborderont dorénavant une thématique précise donnée chaque année par l'OFAJ.

Il s'agira pour l'édition 2011 de travailler sur

L'Europe sociale : solidarité, emploi, société, identité, jeunesse et politique en Europe.

Les élèves pourront ensuite publier les articles produits dans des quotidiens régionaux des deux pays. **L'Europe sera le thème central de leurs recherches.** Les jeunes Français et Allemands pourront se mettre d'accord sur le projet et s'impliquer de manière active dans les débats actuels sur l'avenir de l'Europe. Le projet se terminera par une sélection des meilleurs articles français et allemands, organisée par l'OFAJ et la fondation Robert Bosch.

Objectifs : Cette rencontre franco-allemande devra favoriser une meilleure compréhension mutuelle grâce au travail commun réalisé sur un thème européen de leur choix. Le programme a également pour objectif d'éveiller l'intérêt des élèves pour la langue allemande et d'approfondir leur connaissance du pays voisin. **Un autre point essentiel du projet est de sensibiliser les jeunes à la question de la construction européenne.** Ceci doit permettre de **contribuer à l'émergence d'une opinion publique européenne et de développer une citoyenneté européenne.** Le projet s'assigne aussi comme objectif l'éducation des jeunes aux médias. Les élèves découvrent l'importance des quotidiens régionaux comme sources d'information et se glissent eux-mêmes dans le rôle de reporters.

Public concerné : Ce programme d'échanges est ouvert aux élèves des collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel possédant des connaissances en allemand. Pourront participer à ce programme spécifique - car il ne s'agit pas d'un échange scolaire classique - 40 classes françaises et 40 classes allemandes issues des régions de diffusion des quotidiens

régionaux partenaires. « Les jeunes écrivent l'Europe » est ouvert aussi bien aux échanges scolaires ayant lieu pour la première fois cette année qu'aux partenariats scolaires déjà existants. Une autre condition de participation est l'existence de quotidiens régionaux dans les zones où se situent les établissements, quotidiens qui publieront les articles des élèves. Si une des écoles est déjà en contact avec un journal régional, elle peut le mentionner dans sa candidature. Dans le cas contraire,

l'OFAJ jouera le rôle de coordinateur et tâchera de lui trouver un média partenaire. Les établissements scolaires intéressés par le projet peuvent déposer leur candidature **jusqu'au 31 octobre 2010**.

Critères de sélection :

- **Soin apporté à la description du projet (thématique de la rencontre, originalité)**
- **Motivation**
- Existence de liens avec le pays voisin (partenariats scolaires, projets déjà existants)
- Age et compétences linguistiques des élèves
- Critères régionaux liés aux zones de diffusion des journaux participants

Déroulement du projet

1. L'OFAJ accorde une subvention aux établissements répondant à ces critères de sélection et les informe de leur participation (ou non-participation pour celles qui ne sont pas retenues). Les classes sélectionnées devront prendre contact - par e-mail p.ex. - avec leurs classes partenaires en Allemagne. **Les élèves français et allemands s'accorderont sur un thème à dimension européenne qu'ils souhaitent traiter lors de cet échange. Une bonne coopération entre l'enseignant français et allemand est essentielle pour assurer le succès de cet échange.**
2. Les enseignants préparent avec leurs élèves le contenu de la rencontre et abordent en classe les différents styles journalistiques et la composition d'un quotidien. Pour les aider, les quotidiens de leur région et de celle de leur classe partenaire mettent à leur disposition quelques exemplaires de leurs publications. Les professeurs et les élèves prennent contact avec le rédacteur désigné par le quotidien régional partenaire (en France avec les représentants de l'ARPEJ). Ils déterminent ensemble le contenu, la longueur des articles, le nombre des photos. La classe d'accueil organise avec l'enseignant et les journalistes responsables du projet les interviews à réaliser durant la rencontre.
3. Durant la rencontre, les élèves réalisent ensemble les recherches et interviews sur le thème européen de leur choix. **Répartis en groupes binationaux, ils rédigent pendant la période de l'échange un article en version française et en version allemande. Chaque texte doit être écrit par cinq élèves au maximum et signé par l'ensemble du groupe.** Les contributions d'une classe entière ou un article rédigé par un enseignant ne seront pas pris en considération. L'objectif de ce projet ne pourra être atteint que dans la mesure où les élèves rédigent leur article sous leur propre responsabilité.
4. Les textes et les photos sont ensuite transmis par l'enseignant aux rédacteurs en charge d'encadrer le projet qui sélectionnent les articles à publier.

5. A l'issue de la rencontre, les professeurs rédigent un bref rapport destiné à l'OFAJ qui procédera à l'évaluation du projet.
6. ** Il est dorénavant demandé aux professeurs de documenter la/les rencontres par un **suivi photographique/vidéo** qu'ils communiqueront à la fin du projet à l'OFAJ avec le dossier de décompte.

Le rôle déterminant de l'enseignant :

Il incombe à l'enseignant responsable du projet d'informer le rédacteur sur les thèmes choisis par les élèves. Il devra prendre contact avec le rédacteur qui lui apportera aide et conseils pour la réalisation du projet et la rédaction des articles. L'enseignant veillera à la qualité rédactionnelle et au contenu du texte avant sa publication. Il devra enfin apporter son soutien aux lycéens tout en leur laissant toute liberté d'expression.

L'OFAJ se met à la disposition des enseignants et rédacteurs pour les soutenir et les conseiller dans la réalisation du projet.

Le concours

Pour participer au concours organisé par l'OFAJ et la Robert Bosch Stiftung, les enseignants doivent adresser à l'OFAJ **avant le 30 juin 2011** tous les articles publiés. Un jury franco-allemand composé de représentants de l'OFAJ, de la Robert Bosch Stiftung, d'un journaliste français et d'un journaliste allemand sélectionnera les meilleurs articles. Les prix récompensent à chaque fois un article en français et un article en allemand. Les auteurs des articles primés, accompagnés de leurs professeurs, seront invités à la cérémonie officielle de remise de prix à Berlin à une date communiquée ultérieurement.

Les prix : Le jury distinguera deux catégories :

catégorie collège :

premier prix :

- un séjour à Berlin pour le groupe lauréat et leur professeur
- un abonnement d'un an à une revue scolaire pour la classe lauréate

deuxième prix :

- un séjour à Berlin pour le groupe lauréat et leur professeur
- une sélection de DVD de films allemands pour la classe lauréate

catégorie lycée :

premier prix :

- un séjour à Berlin pour le groupe lauréat et leur professeur
- un abonnement d'un an à une revue scolaire pour la classe lauréate

deuxième prix :

- un séjour à Berlin pour le groupe lauréat et leur professeur
- une sélection de DVD de films allemands pour la classe lauréate

Frais pris en charge par l'OFAJ

Conformément à ses directives, l'OFAJ attribue une subvention pour les frais de transport (voir Annexe 1). **Le nombre de participants subventionnés par classe est limité à 35 participants pour les programmes se déroulant chez le partenaire et à 50 participants au total pour les programmes en tiers lieu.** Pour des rencontres en tiers lieu, l'OFAJ accorde en outre une subvention pour frais de séjour s'élevant à 9€ par jour et par participant.

Dates à retenir

Septembre 2010:	Signature de la convention avec l'ARPEJ Information dans la presse régionale Appel à candidature dans les académies, les écoles, par voies de presse et par internet
31 octobre 2010:	Date limite d'envoi des candidatures à l'OFAJ Sélection des classes par un jury interne de l'OFAJ
Novembre/ Décembre 2010:	Confirmation de participation aux écoles et courrier aux enseignants responsables du projet
De janvier à juin 2011 :	Rencontres entre les classes françaises et allemandes (au moins 4 nuits) et publication des articles des élèves dans la presse régionale française et allemande
30 juin 2011 :	Date limite d'envoi des articles à l'OFAJ pour les participants au concours
Mi-juillet 2011 :	Sélection des articles par un jury franco-allemand composé de représentants de l'OFAJ, de la Robert Bosch Stiftung, d'un journaliste français et d'un journaliste allemand
Été 2011 :	Évaluation du projet par l'OFAJ
Automne / Hiver 2011 :	Cérémonie officielle de remise des prix du concours « Les jeunes écrivent l'Europe »

Contact OFAJ :

<u>Berlin (Secteur scolaire):</u> Madame Elsa Bothier Chargée de projet 0049-30-288 757-26 bothier@dfjw.org ljee@ofaj.org	<u>Paris (Bureau presse):</u> Madame Florence Batonnier Woller Chef du bureau presse 01 40 78 18 43 wollerbatonnier@ofaj.org
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Annexe 1

Land	Académie	AIX-MARSEILLE (Dep: 04, 05, 13, 84)	AMIENS (Dep: 02, 60, 80)	BESANCON (Dep: 25, 39, 70, 90)	BORDEAUX (Dep: 24, 33, 40, 47, 64)	CAEN (Dep: 14, 50, 61)	CLERMONT-FERRAND (Dep: 03, 15, 43, 63)	CORSE/KORSIKA (Dep: 20)	CRETEIL (Dep: 77, 93, 94)	DJON (Dep: 21, 58, 71, 89)	GRENOBLE (Dep: 07, 26, 38, 73, 74)	LILLE (Dep: 59, 62)	LIMOGES (Dep: 19, 23, 87)	LYON (Dep: 01, 42, 69)	MONTELLIER (Dep: 11, 30, 34, 48, 66)	NANCY-METZ (Dep: 54, 55, 57, 88)	NANTES (Dep: 44, 49, 53, 72, 85)	NICE/NIZZA (Dep: 06, 83)	ORLANS/TOURS (Dep: 18, 28, 36, 37, 41, 45)	PARIS (Dep: 75)	POTIERS (Dep: 16, 17, 79, 86)	REIMS (Dep: 08, 10, 51, 52)	RENNES (Dep: 22, 29, 35, 56)	ROUEN (Dep: 27, 76)	STRASBOURG/STRASSBURG (Dep: 67, 68)	TOULOUSE (Dep: 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)	VERSAILES (Dep: 78, 91, 92, 95)	DOM-TOM
BADEN-WÜRTTEMBERG Baden-Württemberg	(Bw)	78	57	33	92	71	61	90	52	40	57	57	74	51	78	26	84	77	57	52	75	43	88	62	13	93	52	161
BAYERN Bavière	(By)	96	79	51	111	93	79	106	75	57	74	79	92	69	96	49	106	94	79	75	97	65	110	85	36	111	75	161
BERLIN	(B)	130	82	84	140	108	112	137	90	88	108	75	122	102	128	73	123	124	100	90	118	85	124	92	64	145	90	161
BRANDENBURG Brandenburg	(Br)	139	88	94	142	115	110	151	96	86	117	80	118	111	141	71	128	145	106	96	124	82	122	98	72	142	96	161
BREMEN Bremen	(Hb)	122	60	75	116	86	93	130	69	74	100	52	98	94	122	57	101	117	78	69	96	70	102	70	56	137	69	161
HAMBURG Hamburg	(Hh)	126	69	81	124	96	102	134	77	83	107	61	107	99	126	66	109	122	87	77	105	79	110	79	61	142	77	161
HESSEN Hesse	(Hs)	101	55	55	109	81	83	111	62	58	79	46	92	73	101	42	96	98	73	62	91	55	97	64	35	116	62	161
MECKLENBURG-VORPOMMERN Mecklenburg-Vorpommern	(Mv)	148	98	103	151	124	119	161	105	96	126	89	128	121	150	80	138	154	115	105	133	92	132	107	81	152	105	161
NIEDERSACHSEN Basse-Saxe	(Nds)	122	60	75	116	86	93	130	69	74	100	52	98	94	122	57	101	117	78	69	96	70	102	70	56	137	69	161
NORDRHEIN-WESTFALEN Rhinanie du Nord-Westphalie	(Nrw)	104	40	58	96	67	74	113	49	54	81	32	78	75	104	38	81	101	59	49	77	51	82	51	38	119	49	161
RHEINLAND-PFALZ Rhinanie-Palatinat	(Rpf)	92	41	47	96	68	63	103	49	39	70	32	72	64	92	22	81	90	59	49	77	35	82	51	23	96	49	161
SAARLAND Sarre	(Sld)	70	36	28	77	52	50	84	33	26	50	36	59	42	70	10	65	71	40	33	59	22	69	41	11	83	33	161
SACHSEN Saxe	(So)	134	84	89	138	110	105	138	92	82	112	76	114	107	136	66	124	141	101	92	119	78	118	94	67	138	92	161
SACHSEN-ANHALT Saxe-Anhalt	(Ssa)	124	75	80	128	100	96	138	82	72	103	66	104	97	126	56	114	131	92	82	109	69	108	84	57	128	82	161
SCHLESWIG-HOLSTEIN	(Sh)	134	77	88	131	103	109	142	85	90	112	69	114	107	134	74	118	129	95	85	113	86	119	86	69	150	85	161
THÜRINGEN Thuringe	(Th)	119	69	74	122	95	90	131	76	66	97	60	99	92	119	51	108	125	86	76	104	63	103	78	52	123	76	161

OBSERVATION : Pour les voyages collectifs la subvention pour les frais de transport se calcule en multipliant le taux correspondant de la grille par le nombre de participants.
Si le voyage individuel est nécessaire (programmes à recrutement ouvert par exemple), la subvention sera calculée sur la base du double de ce taux.